

# CHARTRE PAYSAGERE DU PAYS DE THIERACHE

04/04/2014

Rapport de phase 2 : stratégie globale  
d'intervention



# Charte paysagère de territoire

## STRATEGIE GLOBALE D'INTERVENTION

### I. PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION MIS EN ŒUVRE POUR LE CHOIX DE LA STRATEGIE

Afin d'élaborer la charte paysagère sur son territoire, le Syndicat Mixte du Pays de Thiérache a fait appel à une double approche mêlant expertise paysagère et démarche stratégique pour co-construire la stratégie d'action paysagère du Pays de Thiérache.

A l'aube de cette phase d'élaboration de la stratégie, il avait été décidé en comité de pilotage de procéder en deux temps :

- Une première étape invitait les forces vives du territoire à se réunir par « familles » d'intérêt proche, afin de formaliser leur projet, d'identifier les thèmes d'action en commun et leur conditions d'engagement aux côtés des autres acteurs,
- Une deuxième étape réunissait l'ensemble des acteurs concernés au sein et au-delà du territoire autour de ces thèmes pour l'action en commun. Le choix ne s'est pas porté sur les entités paysagères définies lors de la phase diagnostic et enjeux car elles n'auraient pas permis, à ce stade, de mobiliser les acteurs et d'avancer suffisamment loin.

#### A. LES REUNIONS PAR FAMILLES D'ACTEURS

A l'issue de la première phase de la démarche, quatre intitulés de « familles d'acteurs » ont été proposés aux personnes invitées, avec comme seule consigne celle de participer aux réunions dont elles pensaient faire partie.

Les invitations ont élargi le panel d'acteurs mobilisés par la première phase, en s'appuyant sur les personnes auditées, afin d'une part de renforcer leur mobilisation mais également de profiter de leur expertise et légitimité, en tenant compte des critères de représentativité et de diversité.

Les réunions ont été organisées les unes après les autres, afin de permettre à chacun de participer à plusieurs réunions si besoin.

- -« Monde agricole » du Pays de Thiérache (agriculteurs, chambre d'agriculture, partenaires des agriculteurs...) : le 7 novembre 2013 matin à Vervins, 13 participants.
- -Elus du Pays de Thiérache : le 7 novembre après-midi à Vervins, 4 participants.
- -Acteurs de la préservation du cadre de vie, de la biodiversité et du patrimoine du Pays de Thiérache : le 8 novembre 2013 matin, à Vervins, 11 participants.
- -Acteurs intéressés par la recherche d'un dynamisme économique du territoire basé sur un paysage de qualité : le 8 novembre 2013 après-midi à Vervins, 7 participants.

Ces réunions étaient co-animées par l'équipe de facilitation d'Helixeo et Ingrid Saumur. L'équipe d'Helixeo rappelait les règles du jeu pour le bon déroulement de la réunion (participation libre et volontaire, confidentialité des échanges vis-à-vis de l'extérieur jusqu'à validation de la synthèse, non obligation d'agir, respect de l'autre, des temps de parole etc.) et s'assurait de l'effective co-construction, au fur et à mesure, d'une vision partagée. Ingrid Saumur était présente afin de rappeler si besoin les éléments de diagnostic, les entités paysagères, d'illustrer les propos par des croquis et de s'imprégner des débats.

Les quatre synthèses figurent en annexe, dans leur version validée par les intervenants.

## B. SYNTHÈSE DES RÉUNIONS ET CHOIX DE THÈMES INTÉGRATEURS

Le croisement des propositions des différents groupes a permis de choisir quatre thèmes de travail susceptibles d'intéresser l'ensemble des forces vives du territoire concernées. Ces thèmes constituent les enjeux inhérents à la charte.

## C. LES RÉUNIONS THÉMATIQUES

Quatre thèmes intégrateurs se sont dégagés de l'étape précédente. De nouveaux acteurs concernés ont été invités également, afin d'élargir la réflexion en commun.

- Prendre en compte les évolutions agricoles pour permettre au territoire du Pays de Thiérache de s'adapter progressivement à ses évolutions paysagères ; 13 février 2014 après-midi à Guise, 15 participants.
- Identifier et valoriser les caractéristiques du bâti thiérachien pour renforcer et promouvoir l'identité paysagère et culturelle du Pays de Thiérache ; 12 février après-midi à Vervins, 18 participants.
- Développer la filière bois pour une gestion pérenne et adaptative des massifs forestiers, bosquets et haies en Thiérache, qui prenne en compte les enjeux agricoles, environnementaux et paysagers ; 12 février 2014 à Vervins, 12 participants.
- Valoriser les richesses naturelles des paysages du Pays de Thiérache ; 13 février matin à Guise, 15 participants.

Les réunions étaient animées avec les mêmes règles du jeu que pour les familles d'acteurs, toujours tournées vers l'action, mais nous invitons ici des partenaires qui n'ont plus l'habitude de se rencontrer et de discuter de ces sujets transversaux, à débattre sur trois questions : quels objectifs doit-on fixer ? Quelles actions stratégiques sont envisagées ? Quel mode d'action ensemble ? Elles étaient parfois introduites par un document récapitulatif de l'information disponible sur le thème, afin de discuter des manques mais aussi de gagner du temps lors des débats.

Les quatre synthèses validées figurent en annexe du présent rapport.

## II. STRATÉGIE GLOBALE D'INTERVENTION

Les diapositives reprises ici sont celles qui ont été présentées lors du comité de pilotage du 20 mars à Vervins :

## Le paysage révèle le besoin d'agir ensemble



Parce que l'ensemble des acteurs mobilisé est convaincu qu'agir pour les paysages de Thiérache est un sujet complexe, qui concerne de nombreux acteurs au sein et au-delà du territoire, qui aujourd'hui ne dialoguent pas assez sur ces questions, il leur apparaît nécessaire de travailler à plusieurs échelles :

- » Des échelles très locales pour se rencontrer
  - » Se rencontrer pour partager des expériences, des connaissances, réfléchir à des solutions gagnant-gagnant, passer des contrats entre représentants des différents acteurs concernés » (élus, scientifiques, politique, juridique, agricole, touristique, riverains ...).
- » L'échelle du Pays de Thiérache pour porter les projets
  - » Formaliser un réseau d'acteurs,
  - » Renforcer le portage politique de la charte.

## Différentes modalités pour l'action

---



Les actions proposées sont principalement de 3 ordres:

- » **Connaissance:** construction de l'information
- » **Communication,** diffusion des expériences, des pratiques, guides méthodologiques
- » **Organisation:** mise en réseau, co-construction



Ingrid Saumur paysagiste

10

## Rappel des propositions selon les ateliers (1/2)

---



Prendre en compte les évolutions agricoles.

- » Faire savoir le savoir faire
- » La preuve par l'exemple
- » Agir ensemble à une échelle locale
- » Réfléchir à la diversification des débouchés de produits locaux

Développement de la filière bois : sur ce thème, les avancées sur ce territoire semblent faciliter la concrétisation des intentions:

- » Une communication auprès des élus
- » Un guide méthodologique pour la prise en compte des haies dans les PLU
- » De l'information auprès des décideurs privés, agriculteurs et propriétaires privés
- » La poursuite du travail effectué sur les chaudières bois : vers des solutions clés en main
- » Matérialiser un réseau



Ingrid Saumur paysagiste

11

## Rappel des propositions selon les ateliers (2/2)



### Identité paysagère et culturelle de la Thiérache :

- » Sensibiliser les élus pour renforcer le portage politique
- » Poursuivre les initiatives de guide méthodologique sur le bâti
- » Renforcer les actions sur les axes stratégiques
- » Elaboration de circuits patrimoniaux
- » Valoriser des produits locaux

### Valorisation des richesses naturelles

- » Renforcer les actions de recensement
- » Permettre aux thiérachiens de (re)découvrir le patrimoine naturel
- » Intégrer les aspects biodiversité dans les documents d'urbanisme
- » La preuve par l'exemple
- » Valoriser les productions agricoles qui concourent à un milieu riche

## Des conditions fragiles pour une charte « portée et investie »



Le processus de concertation mené lors de la phase 2 a permis d'instaurer dans de bonnes conditions le dialogue entre les acteurs du territoire.

Il nous apparaît néanmoins prématuré pour le Pays de Thiérache de concrétiser son projet de document charte **réellement investit par les acteurs concernés**, pour différentes raisons :

- » Les élus du territoire ne semblent pas suffisamment impliqués pour permettre une prise en charge des qualités paysagères avec les autres acteurs
- » Il y a une multitude d'acteurs concernés, de nombreuses choses sont faites ou engagées, et il faut que l'action menée par le Pays « trouve sa place » :
  - » Pour co-construire avec eux, aller plus loin,
  - » Pour ne pas empiéter sur leur(s) domaine(s) de compétences
  - » Pour pallier à « l'insuffisance » des actions engagées évoquée tout au long de la démarche

### III. CONCLUSION

Les enseignements de la deuxième phase ont été présentés en comité de pilotage à Vervins le 20 mars 2014. A l'issue de notre présentation, le débat a porté sur la nature du travail à effectuer en phase 3.

Nous avons pu constater à nouveau que cette démarche commanditée par le syndicat mixte permet à des acteurs de discuter du paysage, et souvent de manière concomitante d'un projet de territoire, alors que cette habitude avait été perdue. A ce stade, la difficulté de s'accorder sur une vision de développement territorial, à fortiori avec un faible engagement des élus, amène chacun à être prudent sur la formalisation des actions dans l'outil charte. Il y a débat entre les participants au comité de pilotage<sup>1</sup> :

- Certains souhaitent poursuivre cette réflexion et aller plus avant dans la définition d'une vision territoriale partagée, d'un projet de territoire respectant les entités identifiées en Thiérache.
- D'autres préféreraient concrétiser dès maintenant ces réflexions en élaborant des fiches actions lors de la phase 3 comme cela était initialement prévu au lancement de la démarche.

Après discussion, tous s'accordent à dire qu'il faut subtilement investir ces deux champs de réflexion : élaborer lors de la dernière phase de la charte des fiches conseils ou guides méthodologiques permettant aux élus de s'approprier le projet du pays et de visualiser concrètement comment avancer de manière opérationnelle sur leur commune.

Ainsi, il est décidé le planning suivant pour la phase 3 :

- Elaboration d'une « boîte à outils » :
  - Des outils méthodologiques, de gouvernance, qui permettent d'engager une action sur le territoire en mobilisant les « bons » acteurs, les ressources disponibles, etc. Ces outils méthodologiques peuvent être appuyés par des exemples concrets.
  - Des outils d'aménagement afin d'accompagner les élus et décideurs dans des choix liés à l'aménagement des villages, aux mises en place d'espaces plantés, de signalétiques, de nouveaux quartiers, de bâtiments industriels, agricoles, etc.
- Présentation de la charte par le Pays dans les communautés de communes
- Comité de pilotage pour valider l'élaboration des fiches suite au retour des visites en communautés de communes - juin 2014
- Elaboration des fiches et du document charte « signable »
- Présentation de la charte aux élus - rentrée 2014
- Finalisation du document charte
- Comité de pilotage de fin de démarche

### IV. ANNEXES : SYNTHESSES DES REUNIONS

<sup>1</sup> Liste des participants en annexe

## A. FAMILLE « MONDE AGRICOLE », 07/11/2013 VERVINS

Ont participé au séminaire :

Nom	Prénom	Structure
BERTRAND	Caroline	Coopérative CERENA responsable agroenvironnement
BRAIDY	Marc	Agriculteur et Vice-président CERENA
CARON	Pascal	USAA Arrondissement Vervins canton du Nouvion
DECAUX	Fabien	GIC de la Brume et Fédération des chasseurs de l'Aisne
DEVIGNE	Hubert	Président L.C.T production lait
DEVIN	Jean-François	fromagers de Thiérache
GION	Françoise	A.A.A.T
GOURLIN	Hubert	agriculteur retraité
JANIER-DUBRY	Nelly	Groupement cynégétique de Rozoy-sur-Serre
LEVEQUE	Benoît	Agriculteur et élu Chambre agriculture de l'Aisne
LIENARD	Pascal	Fédération des chasseurs de l'Aisne
POINSOT	Laurent	Chambre d'agriculture de l'Aisne
WACHON	Eric	USAA du canton de Wassigny

Tout d'abord, il n'y a pas une vision du paysage de Thiérache par le monde agricole, les participants décrivent une réalité multiple, des sous-entités paysagères très différentes, certains n'ont par exemple jamais connu la haie dans leur secteur. Mais toutes ces réalités sont la Thiérache.

De plus, le lien au paysage n'est pas le même selon qu'on est éleveur allaitant, éleveur laitier de l'AOP Maroilles ou cultivateur. La haie est liée à l'élevage : elle n'est pas un atout en grandes cultures au contraire, d'après l'avis des cultivateurs présents. L'éleveur a quant à lui besoin de pâture.

Le cas particulier de l'AOP Maroilles est évoqué par certains participants qui pensent que la pression des grandes cultures sur l'équilibre économique des exploitations d'élevage complique le maintien du nombre minimum d'exploitations pour garder l'AOP, avec les contraintes difficile à soutenir du nouveau cahier des charges : 90m de haies à l'hectare, ce que n'atteignent pas la plupart des éleveurs souhaitant intégrer l'AOP. Ce point a été soulevé mais non débattu, faute de temps et aussi peut-être d'accord sur l'opportunité de ce débat dans le cadre de la réunion.

Pour toutes les personnes présentes, le paysage bocager ne va plus de soi, il était une réponse à un schéma passé, pas celui du marché aujourd'hui. Certains rappellent qu'il est récent et a évolué en fonction des besoins de l'agriculture. Actuellement il continue à évoluer par rapport aux réalités économiques et pratiques du métier.



Il est noté que le territoire est remarquable au plan de la biodiversité au niveau régional. Un Schéma Régional de Cohérence Ecologique en cours d'élaboration : sur les 700 000 ha classés « réservoir biologique » au plan régional, 170 000 ha sont en Thiérache. Mais de ce fait là, certains participants craignent qu'on augmente les pressions sur ces zones, où l'agriculture est la plus fragile.

**Le problème du paysage à l'origine de la charte n'est pas partagé par l'ensemble du groupe agricole qui préfère dans sa majorité parler d'évolution et souhaite éviter le sentimentalisme.** « Pour l'agriculteur qui arrache une haie, c'est une solution, pas un problème ». Les participants regrettent qu'on ne puisse quantifier cette évolution (ou alors de ne pas avoir les chiffres sous la main) et qu'on remarque toujours ce qui s'arrache plus que ce qui est planté.

C'est dans la réaction des acteurs par rapport à ces évolutions que les problèmes apparaissent pour le monde agricole. Certaines actions visent à figer le paysage (Espaces Boisés Classés), et sont souvent faites sans concertation avec le monde agricole.

>

Les participants évoquent l'incohérence entre les volontés citoyennes et les actes :

- >> Les élus veulent des paysages de qualité mais ne veulent pas que les troupeaux traversent les routes, ou n'investissent pas suffisamment dans le chauffage au bois pour permettre de développer les filières localement et ainsi retrouver un débouché pour l'entretien des haies notamment.
- >> Les habitants veulent des paysages de qualité mais ne veulent pas de terre sur les routes ou acheter plus cher leurs produits. Pour les personnes présentes, il ne faut pas croire aux circuits courts ici, la population n'a pas assez de travail, pas suffisamment de pouvoir d'achat, et ce n'est pas une solution généralisable à l'ensemble des agriculteurs.

Quand les participants se tournent vers l'action à engager, ils précisent qu'il faut raisonner à l'échelle du Pays pour les haies et pour la logique agricole et regrettent la non présentation par les élus du Pays des enjeux de la Charte Paysagère.

Plusieurs objectifs sont formulés :

- >> Maintenir le potentiel de production de l'AOP Maroilles.
- >> Réfléchir à des complémentarités à imaginer entre éleveurs et cultivateurs
- >> Associer les agriculteurs à la prise en charge du paysage, la plupart d'entre eux sait éviter les excès ou réagir, par exemple en plantant une haie en cas d'érosion constatée sur une parcelle. La haie doit être intégrée et gérée au niveau de l'exploitation en fonction de l'élevage ou de la culture.

Ces objectifs donnent lieu à des thèmes possibles de travail et réflexion aux côtés des autres acteurs :

- >> La valorisation des haies par
  - >> la filière bois énergie
  - >> Il faut aussi aider les haies basses, qui ne produisent pas de bois.
  - >> Reconduire les MAET, qui étaient une bonne mesure pour l'entretien des haies. Maintenir les aides par exemple pour les mares qui ne représentent aujourd'hui qu'un coût.
  - >> Travailler davantage avec les chasseurs qui proposent également des mesures incitatives.

- Faciliter la vie des éleveurs
  - Rendre cohérentes l'ensemble des « contraintes environnementales ».
  - Aides à la restructuration, pour faciliter l'accès aux prairies des gros troupeaux.

La poursuite du travail de réflexion de la "charte paysagère" par ce groupe sera conditionnée à un engagement politique fort des élus du Pays de Thiérache.

## B. FAMILLE DES ELUS, 07/11/2013, VERVINS

Ont participé au séminaire :

Nom	Prénom	Structure
CANON	Mathieu	maire de Saint-Clément et Vice-président de la communauté de communes des Trois Rivières
LE ROUX	Patrice	maire de Noircourt et Vice-président de la communauté de communes des Portes de la Thiérache
TELLIER	Pierre-Marie	maire de Barzy-en-Thiérache
VERON	Paul	maire de Clairefontaine

Pour les maires, la question du paysage est au cœur de leur responsabilité de médiateur car elle révèle les intérêts contradictoires des habitants « citadins » et des agriculteurs qui travaillent sur la commune. Ils décrivent une société de plus en plus individualiste où les gens connaissent de moins en moins la problématique de l'autre.

La sensibilité personnelle des élus entre bien sûr en compte dans cette posture de médiateur et peut générer des contradictions. Par exemple les éoliennes sont une rentrée financière importante mais ne sont pas neutres pour le paysage et en plus elles accentuent le déséquilibre entre cultivateurs et éleveurs.

Les participants n'ont pas le même ressenti par rapport aux évolutions paysagères car certains craignent la perte de leur identité locale et d'autres ont aujourd'hui une identité basée sur cette évolution qui s'est déjà opérée.

Tous les participants se montrent soucieux de préserver l'identité et l'échelle d'action du Pays, pour son importance en terme d'attractivité touristique et parce que les habitants se savent thiérachiens. Mais l'entité Pays n'est pas incarnée, portée politiquement.

Ce qui participe au maintien de l'identité du Pays, ce qu'on retrouve partout, c'est notamment les éléments boisés et les pâtures le long des cours d'eau. Les participants abordent la question de la filière bois déchiqueté, pour favoriser le maintien des haies sur le territoire. L'outil AAAT est utilisé, mais ils évoquent un frein au niveau communal, celui des bâtiments éclatés, qui ne permet pas d'investir dans une chaudière bois. Toujours sur le bois, celui utilisé pour les constructions n'est pas local. Mais il faut avant tout permettre l'accession à la propriété...

Un débat a lieu autour de l'outil charte. Certains pensent qu'il faut mener ce projet à terme dans les délais prévus, et d'autres pensent qu'il faut le faire avec les élus qui seront en charge de le mettre en œuvre, donc se laisser du temps.

C. FAMILLE DES « ACTEURS DE LA PRESERVATION DU CADRE DE VIE, DE LA BIODIVERSITE ET DU PATRIMOINE DU PAYS DE THIERACHE : LE 8 NOVEMBRE 2013 MATIN, A VERVINS

Ont participé au séminaire :

Nom	Prénom	Structure
BAUDUIN	Julie	Syndicat Mixte du Pays de Thiérache chargée de mission environnement
BEHLING	Inge	Artiste plasticienne
CHARLES HERMANS	Isabelle	Ecogîte Au Nid Vert, Dolignon
CHARLES HERMANS	Régis	Ecogîte Au Nid Vert, Dolignon
ELIE	Sylvain	retraité pratiquant attelage
ESCHEMANN	Mylène	Chemins de Picardie
FELBACQ	Jean-Louis	Oisy Association
SEGAAR	Roberta	
SZYMUSIAK	Jean-Marie	Conseil de Développement du Pays de Thiérache
THIEFAINE	Jean-Claude	La Haie Fondue
VAN ALPHEN	Jacques	Professeur d'Ecologie, Université d'Amsterdam

L'ensemble des participants s'exprime de manière très consensuelle sur les richesses du bocage et du bâti de Thiérache et le fait qu'elles ne sont pas suffisamment connues ni reconnues (les participants ont l'impression que les « locaux » ne se rendent pas compte des richesses de leur paysage et que celui-ci est davantage plébiscité, apprécié par les personnes qui le découvrent). Ils affirment également que le paysage ne doit pas être délaissé mais au contraire entretenu (par exemple une mare doit être curée).

Ce manque de connaissance de la richesse du bocage (dont la répartition spatiale des espèces protégées) induit des actions :

- Pas toujours pertinentes de l'avis des participants

Les différentes valeurs des haies ne sont pas assez prises en compte : leur âge (plus une haie est âgée plus elle est favorable à la biodiversité) et leur emplacement (si elles créent des connections, surtout à partir des forêts) sont souvent déterminants pour la biodiversité. A ce propos est évoquée l'élaboration du Schéma Régional de la Cohérence Ecologique et la question de sa traduction locale.

➤ Voir illégales

Les participants évoquent le problème des lois non respectées (notamment celles qui concernent la protection des habitats des espèces protégées, comme le triton crêté) et cela sans que cela n'ait de conséquences le plus souvent.

Pourtant, des cas de développements agricoles compatibles avec l'environnement montrent que c'est possible. L'exemple de Bergues sur Sambre est abordé, où un schéma de recomposition du bocage a été élaboré en concertation avec le monde agricole. D'autres actions plus simples sont également intéressantes mais non connues.

D'autres problèmes sont partagés, comme le manque de chemin pour découvrir le patrimoine, le bâti ancien non rénové, les constructions avec des matériaux modernes, les nouvelles constructions au lieu d'occuper les maisons vides...

Pour la suite, les participants sont partagés en ce qui concerne la co-construction : des réunions par entités, mais lesquelles, ou par thèmes. L'équipe de facilitation les incite à proposer tout de même des thèmes sur lesquels il leur semblerait nécessaire de travailler avec les autres acteurs du Pays.

Il apparaît également important d'impliquer davantage les élus, car les projets qui aboutissent sont ceux qui sont portés par un ou plusieurs élus « moteurs ».

Les propositions du groupe pour réfléchir et co-construire des solutions avec les autres acteurs :

- Information et sensibilisation, des adultes comme des enfants, en invitant les lycées agricoles autour de la table également, discussion et recueil de données auprès des agriculteurs, randonnées thématiques...
- Soutien aux éleveurs
- Valorisation économique du paysage
- Habitat

D. FAMILLE DES ACTEURS INTERESSES PAR LA RECHERCHE D'UN DYNAMISME ECONOMIQUE DU TERRITOIRE BASE SUR UN PAYSAGE DE QUALITE : LE 8 NOVEMBRE 2013 APRES-MIDI A VERVINS

Ont participé au séminaire :

Nom	Prénom	Structure
-----	--------	-----------

BAUDUIN	Julie	Syndicat Mixte du Pays de Thiérache chargée de mission environnement
BEAUFORT	Claude	retraité
BERTRAND	Caroline	coopérative agricole CERENA
CHARLES HERMANS	Isabelle	Ecogîte Au Nid Vert, Dolignon
FELBACQ	Jean-Louis	Oisy Association
SZYMUSIAK	Jean-Marie	Conseil de Développement du Pays de Thiérache
WALLEZ	Benoît	coopérative agricole CERENA

Les personnes présentes ont décrit les paysages de Thiérache comme la résultante de différentes forces économiques de production, notamment l'agriculture qui les façonne (et l'agroalimentaire associé, sucrerie, aliments pour le bétail...). Ils ont expliqué également que les paysages participent aussi à l'attractivité du territoire et donc à l'économie de consommation résidentielle ou touristique.

Les participants s'accordent également sur l'existence de potentiels économiques sous-exploités, sur ces deux volets, économie de production et de consommation :

- >> Le potentiel forestier est un vrai atout aujourd'hui sous exploité et valorisé à l'étranger, ainsi que le bois des haies. Concernant ce dernier, 35 000 tonnes pourraient être valorisées chaque année d'après l'un des participants. Un outil existe, l'AAAT, il manque un vrai débouché au niveau de projets collectifs. Les collectivités sont propriétaires forestiers.
- >> Le potentiel touristique apparaît également sous exploité :
  - >> insuffisante valorisation du bâti même si les participants soulignent que des efforts sont fait,
  - >> trop peu de valorisation des églises fortifiées,
  - >> pas assez de produits agricoles valorisés à l'image du Maroilles, ou par les circuits courts ou l'alimentation collective locale ...

Différentes explications sont proposées :

- >> L'absence de volonté politique forte autour de ces sujets.
- >> Le manque de synergies entre des forces économiques qui vont dans le même sens du point de vue du paysage : élevage et économie de consommation.
- >> Pas assez d'anticipation et de travail prospectif entre tous les acteurs

Différents thèmes proposés par les participants :

- >> Quelles synergies locales entre les activités économiques liées au paysage ? (exemple : tourisme et élevage)
- >> Quelle valorisation du paysage ? (classement des églises par exemple, communication)
- >> Valoriser la ressource bois des forêts et des haies

## E. ATELIER THEMATIQUE « DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE BOIS »

Ont participé au séminaire :

Nom	Prénom	Structure
BLANCHART	Didier	Mairie du Nouvion en Thiérache
POUILLARD	Alain	Commune de Chigny
FELBACQ	Jean-Louis	Président canal S.E.T
THOUANT	Olivier	Commune de Rozoy
GION	Françoise	A.A.A.T
VAN ALPHEN	Jacques	Université d'Amsterdam
LEURQUIN	Benoit	Agriculteur, éleveur et arboriculteur, Mondrepuis
COPEAU	Jean-Paul	Office National des Forêts
CARON	Pascal	Agriculteur, éleveur, Lavaqueresse
COUSTANSEAU	Adrien	DREAL de Picardie
BAUDUIN	Julie	Syndicat mixte du pays de Thiérache
BROSSIER	Henri	Président de la communauté de communes de la Thiérache du Centre

## 1. Synthèse des échanges

Nous remarquons dans un premier temps l'intégration de « nouveaux arrivants » dans la démarche qui explique les premiers échanges durant lesquels il était important pour les participants de se redire les choses. De quoi parle-t-on quand on évoque le développement de la filière bois et ses conséquences paysagères en Thiérache ?

Les participants s'accordent à dire qu'il faut penser la gestion de manière différenciée selon que l'on évoque un massif forestier, un bois/bosquet ou bien le linéaire de haies. Ainsi, sur le territoire du syndicat mixte, des sous-entités peuvent être pensées en fonction de la densité forestière ou de la densité bocagère. Ces entités, si elles n'ont pas été évoquées en détail, rejoignent les entités identifiées lors de la première phase de diagnostic paysager de la charte (cf diagnostic paysager).

Par la suite, tout le monde déplore la sous-exploitation du gisement de bois mais les raisons évoquées varient.

- Si certains pensent que l'on peut prélever plus de bois qu'à l'heure actuelle en forêt, les spécialistes rappellent que c'est avant tout car la majeure partie des forêts de Thiérache est privée et que, comme quasiment partout en France, la propriété morcelée compromet fortement la bonne gestion forestière à l'échelle des massifs. Du côté de la forêt publique, les gisements semblent exploités dans le respect des

nouveaux principes de multifonctionnalité de la forêt et trouvent déjà leurs débouchés.

- La problématique autour du maillage des haies est tout autre. Ce maillage, associé fortement aux activités agricoles et en particulier à l'élevage, ne sera présent à l'avenir que si l'activité d'élevage perdure. Aujourd'hui, l'entretien de la haie est une charge pour son propriétaire et les participants saluent le travail effectué par l'association AAAT qui a permis l'émergence d'une filière de bois déchiqueté, seul moyen viable à l'heure actuelle pour couvrir les charges d'exploitations des haies. Cela étant, une partie des participants constate que la demande reste insuffisante pour permettre de contre balancer la disparition des haies sur l'ensemble du territoire, due en grande partie aux changements de pratiques agricoles. De plus, l'exploitation bois buche semble peu rentable à grande échelle, souvent en concurrence avec un marché noir du bois et le groupe revient donc naturellement sur le bois énergie sous forme de plaquettes. La demande reste insuffisante sur le territoire et pour beaucoup, s'il n'y a pas plus de demande de bois déchiqueté, c'est aujourd'hui d'autant plus compliqué voire impossible de maintenir / replanter des haies.

Très vite par la suite, les personnes présentes se penchent sur le maillage de haies qui est l'enjeu fort pour valoriser un paysage bocager à travers une filière bois et quelques participants rappellent que l'on ne peut pas s'arrêter au comptage du linéaire. Il y a « haie » et « haie » :

- La majeure partie des participants reconnaît aux haies une dimension économique : certaines sont des haies productives pour lesquelles a été développé un mode d'exploitation du bois qui permette de couvrir la charge d'entretien que cela représente. D'autres haies sont des haies basses et ont vocation à protéger les troupeaux, abriter la faune, ou retenir les sols, ce qui a certainement une valeur économique (non évaluée à ce jour).
- Quelques-uns évoquent également la composante biodiversité liée à la composition, l'âge, l'emplacement des haies. En fonction des essences utilisées par exemple, plusieurs étages pourront générer une biodiversité plus riche. De même le vieillissement des haies va de paire avec une richesse écologique. Enfin, quand on évoque le maillage, les participants soulignent qu'il faut penser continuité et aspects qualitatifs. Il paraît donc plus judicieux de suivre cette continuité, de la matérialiser à l'échelle d'une exploitation agricole, d'une commune, entre deux massifs ou plus largement à l'échelle du pays, que de parler de linéaires purs.

Le groupe se pose donc la question du rapprochement de l'offre et de la demande en bois déchiqueté ce qui permettrait de revaloriser les haies et d'investir plus largement la refonte du maillage à l'échelle du territoire du Pays. Il semble que le développement de la filière peut se penser à cette échelle, mais les actions à mettre en œuvre, se jouent pour les participants à une échelle territoriale plus locale. Cette dimension locale varie, de l'exploitation à un groupe d'exploitations, une commune voire une communauté de communes. Plusieurs pistes d'actions sont évoquées, certaines pour poursuivre ce qui a été fait jusque là, d'autres peut-être plus innovantes et prenant en compte les évolutions récentes. Mais tout le monde semble accepter qu'au-delà d'actions à mettre en œuvre, la question de la gouvernance, du pilotage par le pays d'actions plus locales, est un enjeu majeur pour que la charte soit réellement portée par les acteurs de territoire et qu'ils aient le sentiment de redevenir maîtres des évolutions paysagères. Ainsi, la question d'un « comité d'orientation », d'un « groupe conseil », de la refonte du « conseil de développement » à l'échelle du pays, qui permettrait de réunir l'ensemble des expertises nécessaires à l'élaboration d'un tel projet est évoquée et même si elle n'est pas débattue en séance, elle méritera sûrement d'être approfondie par la suite.

## 2. Pistes d'actions évoquées

**Une communication auprès des élus**

Des initiatives ont été menées en ce sens, notamment par l'AAAT. Mais de l'avis de tous, il faut continuer cet effort pour dynamiser la demande en bois déchiqueté.

Cela doit se faire dans les communautés de communes, voire à l'échelle communale, et à partir de réalisations récentes qui permettent de montrer la faisabilité. Quelques participants rappellent toutefois que la manière de communiquer sera importante, les expériences précédentes ayant montré le peu d'intérêt des élus pour ces questions.

Quand on parle de valorisation de la haie en Thiérache, et donc de valorisation des activités sous-jacentes, en particulier l'élevage, les participants pensent très rapidement à l'exploitation de bois énergie. Mais le lien avec le paysage n'est finalement pas toujours immédiat pour des acteurs qui ne sont pas directement concernés. Par exemple, faire prendre conscience aux élus qu'en maintenant / développant une filière bois ils participent à l'entretien du paysage serait un bon moyen de les sensibiliser. Ainsi, créer des documents d'informations qui permettent à tout un chacun de faire ce lien est souhaitable pour la majeure partie des participants.

**Un guide méthodologique pour la prise en compte des haies dans les PLU**

Les participants soulignent que les élus pensent aujourd'hui l'aménagement du territoire au travers d'outils comme les PLU ou les PLUI. Il semble opportun pour la majeure partie du groupe de s'inspirer d'exemples qui ont marché sur certaines communes du territoire pour élaborer un guide méthodologique pour la prise en charge du maillage de haies sur la commune : Comment mener la concertation et associer les principaux intéressés, agriculteurs, riverains, environnementalistes ... Vers quels acteurs / réseaux se tourner pour la recherche de financements, d'expertises complémentaires ? Quels sont les partenaires territoriaux qui permettront l'intégration du maillage dans une échelle plus large, sur la communauté de communes, sur le pays ...

**Une information auprès des agriculteurs et autres privés susceptibles de passer au chauffage bois**

En effet, certains participants soulignent que l'installation de chaudières à plaquettes n'est pas réservée aux collectivités. Des publics cibles privés sont identifiés : agriculteurs, promoteurs immobiliers, exploitants de centres de loisirs ou autres, entreprises ...

**La poursuite du travail effectué sur la filière : vers l'élaboration de solutions clés en main**

Quelques participants évoquent la difficulté que peut représenter encore le choix d'une chaudière à plaquettes en comparaison de chaudières classiques comme le gaz. Et notamment le fait que les grosses installations sont souvent en régie, l'acheteur est alors rassuré puisqu'il n'aura rien à gérer.

C'est pourquoi poursuivre le travail déjà effectué sur la filière bois déchiqueté et envisager des solutions clés en main serait sûrement un moyen de faciliter l'installation de ces chaufferies.

**Matérialiser un réseau**

On peut voir à travers les échanges que beaucoup de choses existent déjà. Mais cela paraît souvent insuffisant pour les participants. Il y a donc là un vrai enjeu à l'échelle du pays pour passer à la vitesse supérieure. Permettre aux acteurs du territoire, à travers des fiches méthodologiques et une identification des partenaires, de matérialiser le réseau d'acteurs dans lequel il serait bon de prendre en compte leur « maillage vert » sera, pour certaines personnes, un moyen de passer à la vitesse supérieure.

F. ATELIER THEMATIQUE « PRENDRE EN COMPTE LES EVOLUTIONS AGRICOLES »



Ont participé au séminaire :

Nom	Prénom	Structure
FLEURY	Virginie	Syndicat mixte du Pays de Thiérache
BRAIDY	Marc	Coopérative CERENA
BERTRAND	Caroline	Coopérative CERENA
HALLART	Guénaël	CPIE de l'Aisne / SEPRoNaT
CANON	Mathieu	Agriculteur / Vice-président de la Communauté de Communes des Trois-Rivières
BAUDUIN	Julie	Syndicat mixte du pays de Thiérache
ROESH	Vincent	Picardie Nature
BLANCHART	Didier	Mairie du Nouvion en Thiérache
VAN ALPHEN	Jacques	Université d'Amsterdam
CZERNIAK-GUYOT	Oriane	Chambre d'agriculture de l'Aisne
DEVIN	Jean-François	Fromagers de Thiérache
DEVIGNE	Hubert	Producteur de lait / Vice-président de la L.C.T
LEROUX	Grégoire	Cidrierie clos de la fontaine Hugo
MICHEL	Yves	Gestion de la faune sauvage - Fédération Départementale de la chasse
DOUCY	Jean Louis	Communauté de Communes de la Thiérache d'Aumale
GION	Françoise	A.A.A.T
BRAULT	Hélène	Conseil Régional de Picardie
BROSSIER	Henri	Président de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre
LEROUX	Patrice	Vice-président de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre
TELLIER	Jean Marc	Maire de Barzy en Thiérache

## 1. Synthèse des échanges

La quasi totalité des participants s'accorde tout d'abord sur le fait que le titre du séminaire n'est pas opportun. Pourquoi refonder le pacte ? Cela signifierait qu'il est rompu ? Et la formulation « entre agriculteurs et habitants » n'est pas appréciable non plus. Il ne faut pas opposer les deux, d'autant plus qu'une grande partie des agriculteurs sont également des habitants. Ainsi, une formulation du type « quel accompagnement du monde agricole permettrait de dégager des marges de manœuvre et de mieux en prendre en charge les qualités paysagères en adéquation avec les attentes sociétales » semblerait plus appropriée. Mais elle n'a pas été débattue en séance.

Au-delà de l'intitulé, l'ensemble des participants s'accorde sur le fait que les paysages sont une résultante de caractéristiques intrinsèques du milieu et d'activités humaines sur un territoire. Et aujourd'hui, les qualités paysagères appréciées en Thiérache, qui sont celles du bocage, et plus généralement d'un milieu équilibré où des espaces ouverts laissent une place aux haies, à un camaïeu de vert, à un maillage boisé et hydrique, sont associées à des pratiques agricoles et plus particulièrement à l'élevage.

Des actions sont engagées pour soutenir ces pratiques, que ce soit au niveau des exploitants eux-mêmes qui sont toujours plus exigeants sur la qualité et « l'état de santé » de leur milieu de travail, mais aussi via un soutien aux filières, par la valorisation du bois d'exploitations des haies productives par exemple, ou par des accompagnements financiers comme les MAE de la politique agricole commune ou autres mécanismes de soutien locaux et régionaux. Une partie des personnes présentes constate au vu des échanges que les **actions** menées par les uns et les autres sont mal connues et qu'il y aurait un gros travail à faire en ce sens.

Mais de l'avis de tous, cela ne suffit pas. En partie car « les mondes » ne travaillent pas toujours bien ensemble, en particulier collectivités et pouvoirs publics d'un côté et agriculteurs / monde agricole de l'autre. Certains participants soulignent les à priori de part et d'autre et reconnaissent qu'il peut y avoir des procès d'intention qui freinent le travail ensemble. Une partie des échanges lors de ce séminaire en est d'ailleurs une bonne illustration et l'on voit que la rencontre et la négociation entre les acteurs ne va pas de soi.

Pourtant, l'ensemble des participants s'accorde sur le fait que préserver et valoriser les paysages « riches » de Thiérache va de pair avec un soutien à l'élevage, et plus généralement à l'agriculture. Les débats montrent que l'agriculture souhaitée **est** largement dépendante d'un contexte économique **lié** aux marchés mondiaux. Par conséquent, trouver quel mode d'action pourrait permettre de redevenir maître d'une évolution des pratiques **est une vraie question**. Et pour la plupart des personnes présentes, cela passera plus vraisemblablement par des incitations, de l'accompagnement, **plutôt** qu'en rajoutant de nouvelles contraintes sur les pratiques.

La question clé pour les participants devient alors : comment agir ensemble sur le territoire du syndicat mixte, dans les communes, autour des exploitations, pour permettre une meilleure prise en charge du patrimoine agricole et du patrimoine naturel. Ce mode d'action serait sûrement un moyen d'améliorer l'efficacité des initiatives déjà entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, et de repréciser l'objectif partagé lors de la première phase de diagnostic et évoqué ici : gérer des paysages riches et harmonieux.

## 2. Pistes d'actions évoquées

### Faire savoir le savoir-faire

Plusieurs participants rappellent que le monde agricole, d'une manière générale, communique mal sur ce qu'il fait. Et l'on voit toujours plus la mauvaise pratique qui choque que tous les progrès faits par le monde agricole ces dernières années. La charte pourrait permettre de rapprocher des acteurs de différentes cultures et faciliter ainsi l'élaboration d'outils de communication faisant le lien entre pratiques agricoles et paysages.

**La preuve par l'exemple**

Diffuser les actions réussies

Au delà de la communication, de nombreuses choses montrent des progrès. Organiser des échanges, par exemple autour de visites de fermes élaborées par un ensemble de partenaires localement, afin de permettre à d'autres décideurs d'emboîter le pas.

**Agir ensemble à une échelle locale**

Plusieurs personnes soulignent l'importance de l'échelle géographique pour pouvoir se projeter dans l'action ensemble. Il semble par exemple souhaitable d'associer logique agricole, logique naturelle, logique des pouvoirs publics. Ainsi, identifier des sous-entités permettant cette cohérence peut être un moyen d'associer plus facilement les acteurs autour d'un projet partagé. La charte, et l'animation portée par le pays, peuvent être des moyens de faciliter et renforcer la mise en place de ces synergies locales dans une commune, autour de quelques exploitations, sur un bassin versant ...

**Diversifier les débouchés des produits locaux**

Réfléchir à une diversification des débouchés pour les produits agricoles thiérachiens.

Plusieurs personnes pensent qu'il faut « un peu de chauvinisme » et mettre plus en avant les savoirs et produits thiérachiens et peut-être rechercher de nouveaux débouchés avec une forte valeur ajoutée pour l'agriculture. Ainsi, quelques participants misent sur les productions de haute qualité qui iront de pair avec des paysages équilibrés, harmonieux. Mais le sujet fait débat entre les participants : les représentants du monde agricole rappellent que ces marchés restent des marchés de niches aujourd'hui, difficilement extensibles à l'ensemble des exploitations du territoire du pays.

**G. ATELIER THEMATIQUE « IDENTITE PAYSAGERE ET CULTURELLE »**

Ont participé au séminaire :

Nom	Prénom	Structure
ABRIAL	Brigitte	Communauté de Communes des Portes de Thiérache
PUCHE	Virginie	Communauté de Communes de la Thiérache d'Aumale
DOUCY	Jean Louis	Communauté de Communes de la Thiérache d'Aumale
LEFEBVRE	Laurent	Conseil Général de l'Aisne
BLANCHART	Didier	Mairie du Nouvion en Thiérache
GUYOT	Romain	Conseil régional de Picardie - mission régionale Thiérache
ESPIE	Margaux	Communauté de Communes de la Thiérache du Centre
LEROUX	Grégoire	Cidrierie clos de la fontaine Hugo
COUTANCEAU	Adrien	DREAL de Picardie

THURETTE	Fabien	Syndicat Mixte du pays de Thiérache
BAUDUIN	Julie	Syndicat Mixte du pays de Thiérache
DERVIN	Joëlle	Historienne, Conseil de développement du pays de Thiérache
VAN ALPHEN	Jacques	Université d'Amsterdam
LEBORGNE	Gaëtan	Conseiller chambre d'agriculture de l'Aisne
LEVEQUE	Benoit	Agriculteur, Saint Pierre les Franqueville
MEURET	Philippe	Lycée agricole, Fontaine les Vervins
POUILLARD	Alain	Commune de Chigny
CHARLES HERMANS	Isabelle	Gîte écologique du Nid vert, Dolignon

## 1. Synthèse des échanges

Si le séminaire dans son intitulé est tourné vers l'élaboration d'un plan d'actions, nous remarquons dans un premier temps qu'il est important pour les participants de préciser ce à quoi ils sont attachés quand on parle d'identité paysagère et culturelle.

Pour la plupart des participants, l'identité du bâti fait sens au niveau du pays même si plusieurs soulignent des singularités et plusieurs sous-entités. Il y a débat autour de la table : parle-t-on d'identité thiérachienne ou de plusieurs identités thiérachiennes ? Certes il existe des éléments communs sur le bâti à l'échelle du territoire mais aussi des spécificités en fonction des communes où l'on se trouve. Autour des églises fortifiées, la brique rouge est un élément central, tout comme les toits en ardoise. Mais certains soulignent que l'on trouvera de la pierre bleue dans le nord, des pavés à certains endroits ... et qu'il faut donc arriver à préserver cette unité tout en valorisant également les spécificités de chaque secteur. D'autres éléments remarquables sont évoqués, plutôt à caractère culturel. Ainsi le familistère est cité à plusieurs reprises ou encore les maisons traditionnelles en torchis que certains ont peine à voir se dégrader.

Car c'est un problème sur lequel la majeure partie des participants se retrouve : l'habitat, et plus globalement le bâti traditionnel, est difficile à préserver, nécessite souvent un savoir-faire et des matériaux que l'on ne trouve plus, et reste coûteux. Cela pose problème du point de vue identitaire mais aussi paysager comme le rappelle une partie des personnes présentes en soulignant l'importance de la cohérence des bâtis dans un village, autour d'un monument classé d'une part, entre anciennes et nouvelles constructions d'autre part.

Les éléments paysagers, hors urbanisation, sont également abordés, en particulier ceux qui ont tendance à « industrialiser le paysage ». C'est l'exemple des éoliennes cité par quelques participants. Le groupe semble s'accorder sur le caractère encore préservé des paysages de Thiérache et l'implantation d'éléments nouveaux comme les éoliennes leur pose question.

Quelques participants rappellent également que le paysage est un moyen de relire l'histoire du territoire. Il évolue en fonction des activités qui le composent, et permet, comme l'exemple cité par le monde agricole (autour du travail d'étudiants du lycée agricole sur la transplantation

d'une ferme à l'abandon pour la réimplanter sur le site du lycée), d'amener au public une lecture de l'histoire territoriale.

Après ces débats sur les éléments bâtis, « construits », deux dimensions émergent des échanges amenant deux problématiques distinctes pour les participants : la préservation d'une part, la valorisation ensuite.

Pour préserver ces éléments identitaires, des exemples d'actions sont plébiscités : règles d'urbanisme sur le bâtiment ancien, initiatives privées pour la restauration « traditionnelle », guide méthodologique édité par le syndicat mixte, schéma d'implantation pour les éoliennes ... mais de l'avis général, et même s'il y a débat sur ce point, cela ne semble pas suffire. Globalement, les participants voient plus ce qui pose problème que ce qui est réussi. Par exemple, la rénovation traditionnelle est coûteuse, on a du mal à savoir vers qui se tourner et il faut un réel effort pour se lancer dans un tel projet. A l'échelle d'une commune, on peut voir des incohérences entre bâti traditionnel, fortement contraint, d'autant plus s'il est en site classé, et nouvelles constructions. Ce qui d'un point de vue paysager génère de l'incompréhension quand on arrive sur un village et que des toits rouges, en tuiles mécaniques, cassent une harmonie bleue ardoise. Concernant les éoliennes, même si l'implantation est cadrée, quelques participants se posent des questions et craignent que les éoliennes « poussent plus vite qu'on ne le pense ».

- Ainsi, certains s'avancent sur les différents modes d'actions envisageables pour préserver les éléments paysagers et culturels mais ces pistes, si elles ne sont pas remises en cause, ne sont peut-être pas complètement partagées. Le temps imparti ici ne nous a permis de le vérifier
- Il faut certes cadrer ce qui est faisable ou non tout en évitant de rajouter des contraintes supplémentaires qui sont vécues par une partie des personnes présentes comme des repoussoirs
- Prioriser et agir d'abord sur ce qui est visible, par exemple autour des grandes villes ou des grands axes,
- Définir des exigences de qualité compatibles avec les moyens des populations. Si on reprend l'exemple des toitures dans les villages, avoir des critères visuels pourrait suffire, sans aller jusqu'à exiger des toits en ardoise
- Co-construire les nouvelles implantations. L'exemple des éoliennes montre que l'on ne peut pas se satisfaire de zonage autorisant ou non des installations, notamment car il ne semble pas suffire pour que les riverains s'approprient de tels projets. D'autres exemples sont donnés, par exemple autour du bâti agricole.

Ces pistes permettraient sûrement de renforcer les aspects identitaires du territoire et faciliteraient des projets de valorisation :

- Tout ce qui tourne autour du développement touristique, par exemple au travers de boucles de randonnée permettant de découvrir les productions locales, les attraits culturels ... Certains participants restent dubitatifs quant aux potentiels de développement de telles activités alors que d'autres citent des exemples existants comme la randonnée gourmande.
- Redonner aux Thiérachiens la fierté de leur territoire. Plusieurs soulignent que les aspects remarquables du territoire sont souvent révélés par des acteurs extérieurs alors que les habitants semblent globalement peu conscients de ces atouts encore présents. Ainsi, sensibiliser localement, apprendre ce qui fait la particularité du territoire du syndicat mixte permettrait sûrement une implication accrue par la suite des populations locales dans la prise en charge des aspects identitaires du territoire.

- Enfin quelques participants évoquent la mise en avant des productions locales, au-delà des labels existants sur le territoire, pour renforcer cette identité patrimoniale. Un exemple est cité : des yaourts ardennais dans les supermarchés. Pourquoi pas des yaourts Thiérachiens ?

*Cela étant dit, du point de vue d'Helixeo, il semble que la question de l'identité du Pays mérite d'être approfondie. On peut voir ici que discuter de l'identité de son territoire n'est pas simple. Et les débats montrent qu'il est encore difficile de se projeter dans l'action quand certains ont l'impression de ne pas toujours parler de la même chose, ou de ne pas partager les objectifs.*

## **2. Pistes d'actions évoquées**

### **Sensibiliser les élus**

Beaucoup de participants souhaiteraient qu'une action de sensibilisation des élus sur l'harmonie paysagère d'un village, d'une ville, soit faite pour qu'ils s'approprient cette problématique, que l'on garantisse davantage la cohérence architecturale sur une commune, en particulier entre monuments, bâtiments anciens et nouvelles constructions. Comme dans les autres ateliers thématiques l'intégration de ces outils paysagers aux PLU à venir semble indispensable pour une bonne partie des participants. Un des moyens de sensibiliser les élus pourrait être, comme l'évoque notre paysagiste lors de la réunion, d'établir des scénarios d'évolution des villages en fonction des choix opérés pour permettre aux élus de visualiser les impacts paysagers de tel ou tel élément de cadrage.

### **Poursuivre les initiatives de guide méthodologique du bâti**

Dans le cadre de la préservation et de la valorisation des bâtis typiques de Thiérache, plusieurs personnes souhaitent renforcer les initiatives existantes pour mettre en avant les savoir-faire, les techniques, et identifier un réseau permettant à chacun de savoir vers qui se tourner quand il lance un tel projet, que ce soit sur un bâtiment public, agricole ou privé.

### **Renforcer les actions sur des axes stratégiques**

Le groupe semble partager le fait qu'on ne pourra pas tout faire. Il faut donc prioriser les actions et plusieurs personnes pensent qu'il serait de bon ton de « commencer par ce qui se voit » pour engager une dynamique : autour des entrées de ville, en priorité les gros points de passage, autour des grands axes de transports et en particulier la N2, pour donner de la visibilité à ce qui est entrepris. Cette idée de priorisation est évoquée sans qu'elle ait pu être discutée par l'ensemble du groupe.

### **Elaboration de circuits patrimoniaux**

Quelques participants souhaiteraient que le patrimoine culturel, naturel, agricole, soit mis en valeur au travers de boucles touristiques autour de villages. La charte pourrait être un moyen de réunir un certain nombre d'acteurs pour réaliser ces boucles, en continuité avec le projet d'office de tourisme existant au niveau du territoire du pays.

### **Valoriser les produits locaux**

Des participants aimeraient voir « un peu de chauvinisme » et mettre plus en avant les savoirs et produits thiérachiens. Des exemples sont cités notamment sur les produits du terroir : autour des vergers de pommes, des produits laitiers en particulier. Cette idée ne semble pas partagée par l'ensemble des participants, certains s'interrogeant sur les retours de ce type de démarches.

## H. ATELIER « VALORISATION DES RICHESSES NATURELLES »

Ont participé au séminaire :

Nom	Prénom	Structure
STEPHAN	Grégory	Communauté de Communes Thiérache du Centre
GIRARDOT	Luc	Communauté de Communes des portes de la Thiérache
HALLART	Guénaël	CPIE de l'Aisne / SEPRoNaT
WACHON	Eric	Président de l'USAA, canton Wassigny, vice président SIABOA
ROESH	Vincent	Picardie Nature
BLANCHART	Didier	Mairie du Nouvion en Thiérache
VAN ALPHEN	Jacques	Université d'Amsterdam
ESCHEMANN	Mylène	Chemins de Picardie
FELBACQ	Jean-Louis	Président canal S.E.T
GION	Françoise	A.A.A.T
BAUDUIN	Julie	Syndicat mixte du pays de Thiérache
BRAULT	Hélène	Conseil Régional de Picardie
GUYOT	Romain	Conseil régional de Picardie - mission régionale Thiérache
LEROUX	Grégoire	Cidrierie clos de la fontaine Hugo
ANANIE	Christophe	Conseil Général de l'Aisne

### 1. Synthèse des échanges

L'ensemble des participants s'accorde à dire que le territoire du syndicat mixte présente encore un intérêt écologique, en particulier du fait d'un maillage « bleu et vert » encore riche. Plusieurs personnes soulignent qu'il y a de fortes disparités sur le territoire du pays : au nord, où le maillage est plus dense, la biodiversité est plutôt riche et mérite une attention tout particulière. C'est l'exemple des mares avec des espèces rares comme le triton crêté. Plus au sud, en particulier sur des zones de grandes cultures, la problématique est différente et on s'attachera plus, par exemple, à préserver la nappe d'eau souterraine encore relativement de bonne qualité.

Pour tous, cette richesse, et plus particulièrement les espaces bocagers, est un atout certain pour le territoire et il faut donc la préserver. Et les débats rappellent que ce sont avant tout les habitants et les activités du territoire qui font ou défont sa biodiversité, notamment ici l'agriculture.

Pour la plupart des personnes présentes, ce maillage, cette richesse, sont aujourd'hui malmenés et on voit ses qualités se dégrader sur une grande partie du territoire : des mares se bouchent, la qualité des eaux n'est pas toujours aussi bonne qu'on l'imaginait comme le montrent les récentes analyses sur le Thon. Les pratiques agricoles évoluent, largement guidées par un contexte économique global défavorable au maintien des pratiques d'élevage, ce qui n'est pas sans conséquence pour le milieu. De plus, pour une majorité des personnes présentes, les thiérachiens n'ont que peu conscience de cette richesse écologique, ce qui ne leur permet pas dans bien des cas de la préserver, de la prendre en charge, de la valoriser. Au travers des échanges entre les participants, il ressort que ce sont plutôt des acteurs extérieurs au territoire, touristes, environnementalistes (même s'il y en a également « du cru »), institutionnels, qui révèlent cette richesse.

Cette tendance de dégradation se fait alors qu'il existe des outils pour s'en prémunir, notamment des réglementations protégeant certaines espèces et leurs habitats. De plus, des mesures financières permettent d'accompagner les acteurs locaux pour la prise en charge de ces milieux, c'est l'exemple des MAE et des nouvelles surfaces identifiées dans la politique Agricole Commune à venir : les Surfaces d'Intérêt Ecologique. Pour autant, le groupe semble accepter une limite soulevée par certains : cela ne suffit pas et les milieux riches, rares, sont en train de disparaître. L'économie agricole ne permet pas aux activités de préserver ces milieux. L'élevage dit extensif, qui concourt souvent à un milieu naturel riche, est en grande difficulté aujourd'hui et les mesures de soutien qui existent n'empêchent pas un retournement des terres à l'échelle du pays, ne permettent pas d'entretenir le milieu comme avant (curage des mares, des fossés ...). Pour certains, il est malheureusement compréhensible qu'un agriculteur non informé de la richesse écologique présente puisse voir plus d'intérêt aujourd'hui à reboucher une mare et à mettre sa surface en culture qu'à la maintenir, encore moins l'entretenir. Enfin, la modification des pratiques sur le territoire n'a pas que des conséquences sur la richesse intrinsèque du milieu. Certains soulignent qu'elle modifie également les équilibres comme ont pu le montrer les épisodes de coulées de boues ou d'inondations d'il y a quelques années.

Pour inverser la tendance, le groupe exprime deux principaux moyens :

- Renforcer les règles existantes pour préserver les milieux « dits riches » en continuité avec les territoires voisins, en particulier dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique. Il y a toutefois un débat sur les moyens à mettre en place pour cela, certains étant plus tournés vers le renforcement des contrôles pour le respect des réglementations, d'autres, remarquant qu'il y en a déjà de nombreuses existantes, qu'elles ne sont pas forcément respectées, s'interrogent sur les moyens à mettre en œuvre pour inciter les acteurs locaux à préserver ces milieux.
- Valoriser et renforcer économiquement les pratiques, et plus spécifiquement agricoles, favorables à ces milieux. Des exemples d'exploitations agricoles atypiques et de circuits de distribution diversifiés, à forte valeur ajoutée (souvent des circuits courts), montrent que l'on peut associer richesse écologique et richesse économique. Sans oublier que d'autres activités bénéficient d'une « nature riche » comme des activités touristiques, c'est l'exemple du gîte panda au nord du territoire du syndicat mixte, et que des ponts gagneraient à être tissés localement.

Un mode d'action semble se dessiner au cours des discussions et viserait à capitaliser les savoirs existants sur ce domaine, qu'ils viennent de l'extérieur ou du territoire, pour permettre aux thiérachiens de prendre conscience de cette richesse, de mieux la « préserver », ce qui de plus renforcerait sûrement leur identité. L'atout « naturel » serait à coup sûr pour les participants une source de développement économique sur des activités diversifiées, à forte valeur ajoutée



et gage du maintien de la qualité du milieu et plus principalement du milieu bocager, mais qui permettrait aussi l'accompagnement d'une dynamique démographique positive avec l'arrivée de nouveaux habitants.

## **2. Pistes d'actions évoquées**

### **Renforcer les actions de recensement**

Pour préserver il faut connaître. Or les participants soulignent que la richesse naturelle est encore mal connue sur le territoire. Ainsi, poursuivre les actions de recensement à l'échelle des communautés de communes mais aussi et surtout à l'échelle locale (communes, exploitations) semble souhaitable. De plus, quelques-uns rappellent qu'il existe des outils d'accompagnement pour ce faire, par exemple dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme.

### **Permettre aux Thiérachiens de (Re)découvrir le patrimoine naturel**

Des initiatives de sensibilisation, d'information, d'éducation, sont citées par les participants et semblent montrer leurs preuves, que ce soit auprès des riverains, des exploitants agricoles ou d'un public touristique. Renforcer et structurer ces initiatives à l'échelle du pays est souhaité par une majeure partie des personnes présentes. Par exemple, le maillage vert et bleu du bocage s'accompagne d'un maillage de chemins sur lequel on pourrait s'appuyer. Cela permettrait des boucles de randonnées pédagogiques et quelques participants ajoutent que les chemins sont souvent un moyen de réunir les acteurs locaux : élus, agriculteurs et riverains. Cela pourrait également permettre la mise en avant de produits locaux... Vers des boucles patrimoniales ?

### **Intégrer les aspects biodiversité dans les documents d'urbanisme**

Au niveau régional, le SRCE définit les espaces remarquables d'un point de vue écologique et sa déclinaison locale se fera au travers des documents d'urbanisme. Au-delà d'apports méthodologiques pour intégrer la dimension écologique dans les PLU, la charte pourrait être un moyen de mettre en réseau des acteurs, d'identifier des méthodologies, pour intégrer localement cette problématique en concertation avec la population.

### **La preuve par l'exemple**

De nombreuses actions sont déjà entreprises. Et si de l'avis de tous cela ne semble pas suffisant à l'échelle du territoire, inventorier et faire connaître ces initiatives est un bon moyen d'inciter d'autres acteurs à agir. Regrouper ces informations et faciliter leur diffusion au sein d'un pôle nature est une piste évoquée sans qu'elle soit réellement discutée en séance.

### **Valoriser les productions agricoles qui concourent au maintien d'un milieu riche**

Pour ce faire, deux tendances se dégagent des débats : les circuits courts semblent être un bon moyen de vendre une partie des productions avec de fortes valeurs ajoutées, mais c'est aussi et surtout un bon moyen pour faire prendre conscience aux acteurs locaux du lien existant entre pratiques et milieu. L'exemple des AMAP ou des circuits courts avec les cantines de collectivités sont cités. Par ailleurs, des participants évoquent l'opportunité de communiquer vers les consommateurs des produits finaux, à l'extérieur du territoire, également contributeurs de la production des qualités paysagères.

## I. LISTE DES PERSONNES PRESENTES AU COMITE DE PILOTAGE DU 20 MARS 2013.

Nom	Prénom	Structure
-----	--------	-----------

BAUDUIN	Julie	Syndicat Mixte du Pays de Thiérache chargée de mission environnement
FLEURY	Virginie	Directrice du Syndicat Mixte du Pays de Thiérache
ESPIE	Margaux	Chargée de mission urbanisme, CCTC
STEPHAN	Grégory	Animateur contrat global pour l'eau, CCTC
SZYMUSIAK	Jean-Marie	Conseil de Développement du Pays de Thiérache
GIRARDOT	Luc	Animateur contrat global, CCPT
LE ROUX	Patrice	Vice Président CCPT
COUEGNAT	Francine	Chargée mission sites paysages DREAL Picardie
DUMONT	Patrick	Président CCTA
PUCHE	Virginie	Chargée de mission CCTA
STOOP	Bruno	Urbaniste CAUE 02
GION	Françoise	Directrice animatrice AAAT
FEUILLET	Patrick	Vice Président CC3R
GOURLIN	Odile	Présidente CCRG
BRAULT	Hélène	Chargée de mission patrimoine naturel CRP
DELAVEAUD	Patrice	Responsable du service environnement DDT 02
CZERNIAC-GUYOT	Oriane	Chargée d'études Chambre d'Agriculture
POINSOT	Laurent	Chambre d'Agriculture